

ADDENDUM 1

COMMENTAIRES DU CONSEIL SCIENTIFIQUE
(résultant de la ScC-SC4)

**PLAN D'ACTION POUR LES OISEAUX TERRESTRES MIGRATEURS
D'AFRIQUE-EURASIE (AEMLAP)**

UNEP/CMS/COP13/Doc.26.1.2

RECOMMANDATIONS POUR LA COP13

- Recommandé pour adoption

COMMENTAIRES GÉNÉRAUX SUR LE DOCUMENT

Commentaires généraux sur le sujet

- Il a été dit qu'il fallait canaliser davantage de ressources pour la mise en œuvre de l'AEMLAP et que les activités devaient être rendues plus visibles ;
- Le manque de financement pour cette initiative devait être souligné, ainsi que pour d'autres initiatives telles que la coordination de la mise en œuvre du Programme de travail sur les voies de migration;
- La proposition de Décision concernant les besoins de financement devrait exprimer plus clairement ces besoins.

Commentaires sur le contexte

Section sur le contexte, page 4, para. 6.

- Pour plus de clarté, lors du Congrès ornithologique international de Vancouver, Canada, en août 2018, un symposium sur la "Conservation des oiseaux terrestres migrateurs d'Afrique-Eurasie" a été organisé par Olivier Biber (Suisse) et Pavel Ktitorov (Fédération de Russie), avec plusieurs présentations dont une par Franz Bairlein. En outre, une table ronde a été organisée par Simba Chan (l'auteur du Plan d'action pour le Bruant auréole) sur les bruants migrateurs et autres passereaux dans la partie centrale et orientale de l'Asie.

COMMENTAIRES SUR DES SECTIONS SPÉCIFIQUES / Y COMPRIS D'ÉVENTUELLES PROPOSITIONS DE RÉVISION DU TEXTE

Révisions de texte

Annexe 2 – Projet de Décisions

Page 12, Projet de Décision 13.BB (12.23) b)

Ajouter le texte comme suit sur les activités décrites :

- i) identifier les routes migratoires et les stratégies de migration (y compris des analyses multi-espèces) à l'aide de technologies de suivi afin de mieux comprendre les modèles de déplacement, les zones géographiques d'importance particulière pour de multiples espèces d'oiseaux terrestres et la connectivité migratoire permettant de mieux cibler la recherche sur le terrain et les mesures de surveillance et de conservation.

- iv) utiliser des données d'observation de la terre par images satellitaires et, dans la mesure du possible, en conjonction avec la surveillance au sol de l'habitat et des oiseaux (y compris par des synergies avec les programmes communs de surveillance des oiseaux et l'expansion de ces programmes) pour améliorer la compréhension des changements dans l'utilisation/l'occupation des terres et la manière dont cela affecte les oiseaux migrateurs d'Afrique-Eurasie, et rechercher les moteurs des changements dans l'utilisation/l'occupation des terres.

Commentaires sur le document UNEP/CMS/COP13/Doc.26.1.2/Annexe 3 ; AEMLAP
Annexe 3 : liste des espèces :

Page 47, texte d'introduction, Point 1 :

- Dans la définition de BirdLife de « migrateur à part entière » il faut lire « une proportion substantielle de la population mondiale ou régionale effectue des mouvements cycliques réguliers ou saisonniers en dehors de l'aire de reproduction, avec des dates et des destinations prévisibles » [Le terme « migrateur » s'applique aux espèces recensées par le Service d'information sur les espèces (SIS) de l'UICN et par la base de données mondiale sur les oiseaux de BirdLife International (BMDA) dans la catégorie « Migrateur à part entière» (Full Migrant), telles que les espèces dont un pourcentage important (~~> 50 %~~) de la population mondiale ou régionale qui migre effectue des déplacements cycliques réguliers ou saisonniers hors de l'aire de nidification, avec des dates et des destinations prévisibles].
- Toujours au point 1, supprimer le texte suivant :« Avec l'ajout de la Grande Outarde *Otis tarda* qui figure à l'Annexe I et II de la CMS et est probablement enregistrée à tort au sein du SIS et de la BMDA en tant que migrateur altitudinal ». Cela provient du document original et, en fait, la grande outarde est inscrite en tant que migrante à part entière dans le SIS et la WBDB depuis de nombreuses années.
- Pour plus de clarté, nous suggérons également que la méthode de mise à jour de la liste soit expliquée en détail sur cette page en se référant à la version datée de la liste de contrôle de BirdLife utilisée pour la comparaison et une explication plus complète de la façon dont une entité précédemment sur la liste qui a depuis été divisée ou mise en morceaux a été traitée.
- Sur ce sujet, certaines des entités initialement incluses dans la liste des espèces de l'AEMLAP semblent manquer dans l'annexe actualisée. Comme pour le travail de désagrégation, l'objectif devrait être de conserver toutes les entités couvertes par la liste précédente si elles sont encore considérées comme éligibles même si certaines d'entre elles ont depuis lors été divisées ou regroupées ; Birdlife et le ScC collaboreront pour apporter les changements nécessaires à la liste des espèces.
- Nous suggérons également que, dans chaque catégorie, les espèces de l'Annexe 3 soient réorganisées pour refléter leur ordre taxonomique.